

Estimation du coût d'une promesse électorale

Augmentation du Transfert canadien en matière de santé

22 avril 2025

Augmentation du Transfert canadien en matière de santé (TCS) en fonction d'une moyenne mobile sur trois ans du produit intérieur brut (PIB) nominal + 2 %, en garantissant une augmentation du financement total d'au moins 6 % par an, à compter du 1er avril 2025.

Coût de la mesure proposée

Exercice financier	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030	Total
Coût total Millions de dollars	521	1 099	1 739	3 339	4 925	11 623

Notes

- Les estimations sont présentées selon la méthode de comptabilité d'exercice, telles qu'elles figureraient dans le budget et les comptes publics.
- Un nombre positif indique une détérioration du solde budgétaire (en raison d'une baisse des revenus ou d'une augmentation des charges). Un nombre négatif indique une amélioration du solde budgétaire (en raison d'une hausse des revenus ou d'une baisse des charges).
- Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Estimation et méthode de projection

Les dépenses prévues pour la prévision de référence proviennent des projections du DPB pour le calcul des coûts de la plateforme électorale (CPE) de cette année. L'augmentation proposée du TCS a été calculée en augmentant le montant du TCS pour 2024-2025 en fonction de la moyenne mobile sur trois ans du PIB nominal + 2 %, selon un taux de croissance minimum de 6 %.

Le coût total a été calculé en faisant la différence entre la projection tenant compte des augmentations proposées du TCS et la prévision de référence du DPB concernant le TCS.

Sources de l'incertitude

La source de l'incertitude est liée à la croissance du PIB nominal.

Sources des données

Produit intérieur brut nominal

Prévision de référence du CPE du DPB